

personnes à la recherche d'un emploi ayant travaillé pour la dernière fois avant le 1<sup>er</sup> janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé. En 1961, les personnes qui n'avaient jamais travaillé étaient exclues, mais celles qui étaient à la recherche d'un emploi mais qui n'avaient pas travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960 étaient incluses. Les chiffres ne sont pas rigoureusement comparables en raison des différences de définition et parce que la question a été posée de façon plus détaillée en 1971 en vue d'isoler certaines personnes comme les administrateurs possédant un nombre important d'actions dans des entreprises constituées, qui se déclarent souvent travailleurs autonomes plutôt que salariés. On ignore le nombre de ces personnes qui se sont déclarées travailleurs autonomes en 1961. Toutefois, si on présume que toutes se sont déclarées travailleurs autonomes et si on corrige les données de 1971 en conséquence (ce qui donne le chiffre de 799,555, non indiqué dans le tableau), les travailleurs autonomes affichent une baisse d'au moins 15% en chiffre absolu depuis 1961, c'est-à-dire que leur part dans la population active tombe de 14.5% à 9%. Par contre, la proportion des salariés s'est accrue, passant de 83% à 87%, et celle des travailleurs familiaux non rémunérés a légèrement augmenté pour passer de 2.5% à près de 3.3%. La progression dans ce dernier groupe est entièrement attribuable à l'augmentation du nombre de femmes, qui a plus que doublé. Toutefois, les erreurs de réponse et de dépouillement ayant gonflé d'environ 25% en 1971 le nombre de travailleuses familiales non rémunérées, l'augmentation réelle est en fait légèrement inférieure au double.

**Personnes ayant travaillé en 1970.** En plus des renseignements sur la population active totale, le recensement de 1971 a fourni des données sur le nombre de semaines travaillées en 1970, à temps plein ou à temps partiel, de même que sur le revenu moyen du travail (tableau 8.31). On demandait aux répondants d'indiquer leur revenu pour 1970 sous 10 rubriques qui comprenaient le revenu provenant du travail, le revenu provenant des transferts gouvernementaux et le revenu provenant d'autres sources. Le revenu du travail était déclaré sous trois rubriques: revenu provenant d'un salaire, d'un traitement, de pourboires et de commissions, revenu net provenant de l'exploitation d'une entreprise ou de l'exercice d'une profession pour compte propre et revenu agricole net. Dans le tableau, le revenu moyen du travail est calculé seulement pour les personnes qui, ayant travaillé en 1970, ont été effectivement rémunérées pour leur travail au cours de l'année civile 1970. Ont été exclus les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes ayant travaillé contre rémunération en nature seulement et les personnes ayant travaillé à l'occasion des fêtes de Noël mais n'ayant pas été payées avant 1971.

Les chiffres du tableau 8.31 révèlent que, tandis que la plupart des personnes (82%) ont travaillé à temps plein en 1970, une plus grande proportion de femmes (29%) que d'hommes (11.6%) a travaillé à temps partiel. Par ailleurs, seulement 68.6% ont travaillé toute l'année (40 à 52 semaines), tandis que 63% ont travaillé à temps plein et toute l'année.

Le revenu moyen du travail chez les hommes était deux fois plus élevé que chez les femmes en 1970. Même pour le travail à temps partiel, où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, le revenu masculin était supérieur, dans une proportion de plus de 50%. En ce qui concerne le travail à temps plein, le revenu moyen du travail pendant toute l'année (40 à 52 semaines), soit \$8,046 pour les hommes et \$4,749 pour les femmes, représentait plus du double du revenu moyen du travail pendant une partie de l'année (1 à 39 semaines), soit \$3,369 et \$1,922 respectivement; l'augmentation était légèrement supérieure chez les femmes. Néanmoins, le revenu du travail à temps plein pendant toute l'année était d'environ 69% plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Au sujet de ces écarts, il y a lieu de se rappeler que la répartition par profession chez les hommes est différente de chez les femmes.

**Population active selon l'activité économique.** Au recensement de 1971, on demandait aux répondants d'indiquer le nom de leur employeur et le genre